



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

CONSILIUM MAYOTTE

Type : Constitution de société

Edition : ggg

Parution web : 2025-12-09

Parution print : 2025-12-09

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société SASU CONSILIUM MAYOTTE, au capital de 1 000 €.

Siège : Centre d'affaires de Mayotte- 4 impasse Maharadja 97600 MAMOUDZOU

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU

Objet social : La Société a pour objet :

- Le conseil en gestion de patrimoine, comprenant notamment l'analyse, la structuration et l'optimisation de la situation patrimoniale, financière et fiscale,
- Le conseil en stratégie et en organisation d'entreprise, incluant l'accompagnement dans les opérations de transmission, de restructuration et de développement,
- La réalisation d'études économiques, financières et patrimoniales,
- L'accompagnement à la mise en œuvre de solutions d'investissement, de financement ou d'assurance, sans réception de fonds, effets ou valeurs,
- La formation, le coaching et l'assistance dans les domaines précités,

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet patrimonial.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : SASU Groupe JOBLIN ayant son siège social sis 23 Chemin des Lataniers 97419 LA POSSESSION immatriculée au RCS DE LA MAYOTTE.